



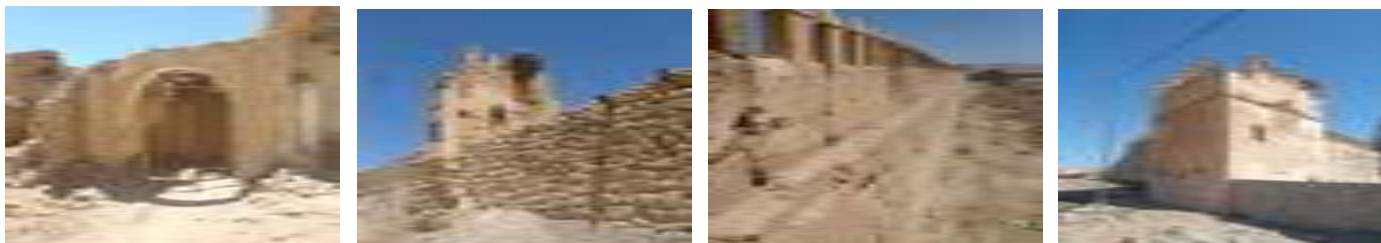
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'URBANISME
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



AGENCE URBAINE DE TAZA

ÉTUDE POUR LA RÉHABILITATION DE LA KASBAH DE M'SOUN

PROVINCE DE GUERCIF



PHASE III: RAPPORT DE SYNTHÈSE ET ORIENTATIONS

VERSION CORRIGÉE – Février 2015



NABILA SEQQAT
ARCHITECTURE
URBANISME
PAYSAGE

10, avenue Al Amir My Abdellah,
Résidence TAZI, Appartement n°3, VN Meknès
Tel- Fax: 0535 52 06 04
e-mail: cabinetseqqat@gmail.com

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

SEQQAT NABILA
CHEF DE PROJET ARCHITECTE URBANISTE

BENAODA TLEMCANI NOUR EDDINE
ARCHITECTE PAYSAGISTE

ALAOUI CHAKIR MOHAMMED
INGENIEUR VRD

BRACHMI ABDERRAHMANE
ECONOMISTE

SIGNE & SENS
Cabinet d'Etude et Conseil

I. RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC	03
II. ANALYSE ET ARBRE À PROBLÈMES	05
III. ARGUMENTAIRE DE LA RÉHABILITATION ET ARBRE À SOLUTIONS	07
1. La Kasbah de M'soun dispose d'un programme intégré de réhabilitation jusqu'à l'horizon 2018	07
2. La capacité des acteurs locaux de participer à la valorisation durable de la Kasbah de M'soun est renforcée	08
IV. OBJECTIFS GLOBAUX ET SPÉCIFIQUES	10
V. SCENARII D'INTERVENTIONS ET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	12
1. Stratégie et moyens de mise en œuvre du plan action	12
2. Recommandations opérationnelles	16
VI. DURABILITÉ	17
VII. REPLICABILITE	17
VIII. PLAN D'ACTION	18
1. Réhabilitation de l'entrée principale de la Kasbah de M'soun	22
2. Restauration des pans de murs en ruine	23
3. Aménagement de la voirie interne de la Kasbah de M'soun	24
4. Aménagement des accès de la Kasbah de M'soun	25
5. Création d'un espace de spectacle et de loisirs	26
6. Mise à niveau de l'infrastructure de la Kasbah de M'soun	27
7. Aménagement d'un Ecomusée Territoire visitable	28
8. Aménagement d'un Bureau d'Orientation Touristique Touristique et de valorisation des circuits touristiques locaux du pays d'accueil touristique	29
9. Aménagement d'une boutique de produits du terroir en relation avec le Pays d'Accueil Touristique	30
10. Aménagement d'une unité d'hébergement touristique suivant le CPRT 2011-2020	31
11. Aménagement d'un site de valorisation des eaux de l'Oued M'soun à des fins thérapeutiques	32
LISTE DES ABRÉVIATIONS	34

I. RAPPEL DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC

Tirant son appellation du Oued M'soun (le Oued Salé en berbère), la kasbah de M'soun en termes de production architecturale, de valeur patrimoniale et de situation géographique, s'avère être un choix très intéressante pour un projet de restauration-réhabilitation.

De forme carrée, elle est ceinte par une muraille crénelée d'une hauteur généralement constante, renforcée par quatre principaux Borjs et flanquées par d'autres Borjs secondaires.

Par son aspect, sa morphologie et sa consistance, la kasbah de M'soun, d'après ce qui en reste, semble avoir regroupé les éléments de base nécessaires à la fois à une fonction de défense et de résidence : mosquées; habitations; bâtiments militaires; jardins ... il paraît même que, malgré leur état de délabrement, la quasi totalité des constructions originelles y est encore conservée.

Ce monument historique et architectural a souffert non seulement de la vicissitude des temps, mais il y a également l'action de l'Homme, l'abandon et l'absence d'entretien d'un patrimoine longtemps oublié et négligé.

La plupart de ses murailles sont tombées en ruine et sa porte principale s'est détériorée. Des brèches ont été ouvertes dans la majorité des remparts aggravant les effets des facteurs climatiques dans la détérioration de cette forteresse séculaire.

Un constat qui persiste encore malgré le récent projet mené par le Ministère de la Culture et dont la consistance des travaux de la première tranche concerne la reconstruction des remparts tombés en ruines, la restauration des autres pans de murailles ainsi que la porte principale, puis la réhabilitation et la valorisation de ce vestige historique.

Mise à part la reprise de certaines parties de la muraille, probablement dégradées ou démolies au cours des affrontements que la kasbah a dû connaître, d'autres traces de reconstruction de portions limitées de la muraille ainsi que de la porte d'entrée de la kasbah (qui se sont apparemment effondrés) témoignent par leur matériau (la pierre) et mode de construction, d'une autre intervention que la kasbah a connu, notamment lors de son occupation par l'armée française, à l'aube du XXème siècle.

Aujourd'hui, la kasbah de M'soun n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut autrefois, seules quelques **17 familles** continuent à y vivre atteignant à peine et dans l'ensemble **62 individus**.



L'intérieur de la kasbah, bien qu'en état de dégradation avancée, laisse imaginer que jadis il était composé d'un ensemble de constructions qui constituaient le réceptacle des modes d'occupations spatiales et les différents usages fonctionnels qui s'y déroulaient.

Les maisons de la kasbah de M'soun et dans leur majorité, présentent un état physique inquiétant. Si elles ne sont pas déjà effondrées, elles sont dans un état de dégradation assez avancé, constituant ainsi un réel danger pour les habitants, en particulier lorsque s'annonce la saison des précipitations.

Mais ce qu'il y a surtout à retenir, c'est la réapparition de pathologies plus ou moins préjudiciables (fissures, décollement d'enduits, ...) sur quelques parties des zones restaurées, sans omettre de relever les aspects d'incompatibilité entre la restauration effectuée et les caractéristiques initiales de la kasbah, notamment en ce qui concerne la couleur des enduits

La kasbah de M'soun ne dispose pas de beaucoup d'équipements, à peine quelques uns, sans pour autant répondre véritablement aux besoins des habitants. Certains se sont même vus disparaître sous le poids de la dégradation et de l'abandon.



L'OCCUPATION DE LA CASBAH M'SOUN.--Vue prise du côté de l'oued M'Soun.--Phot. P. M.

La kasbah M'Soun est un carré de 118 mètres de côté; les murailles de terre à créneaux, qui tombaient en ruines, ont été relevées par endroits, probablement après les luttes contre le Rogui.

Source : <http://www.gutenberg.org>

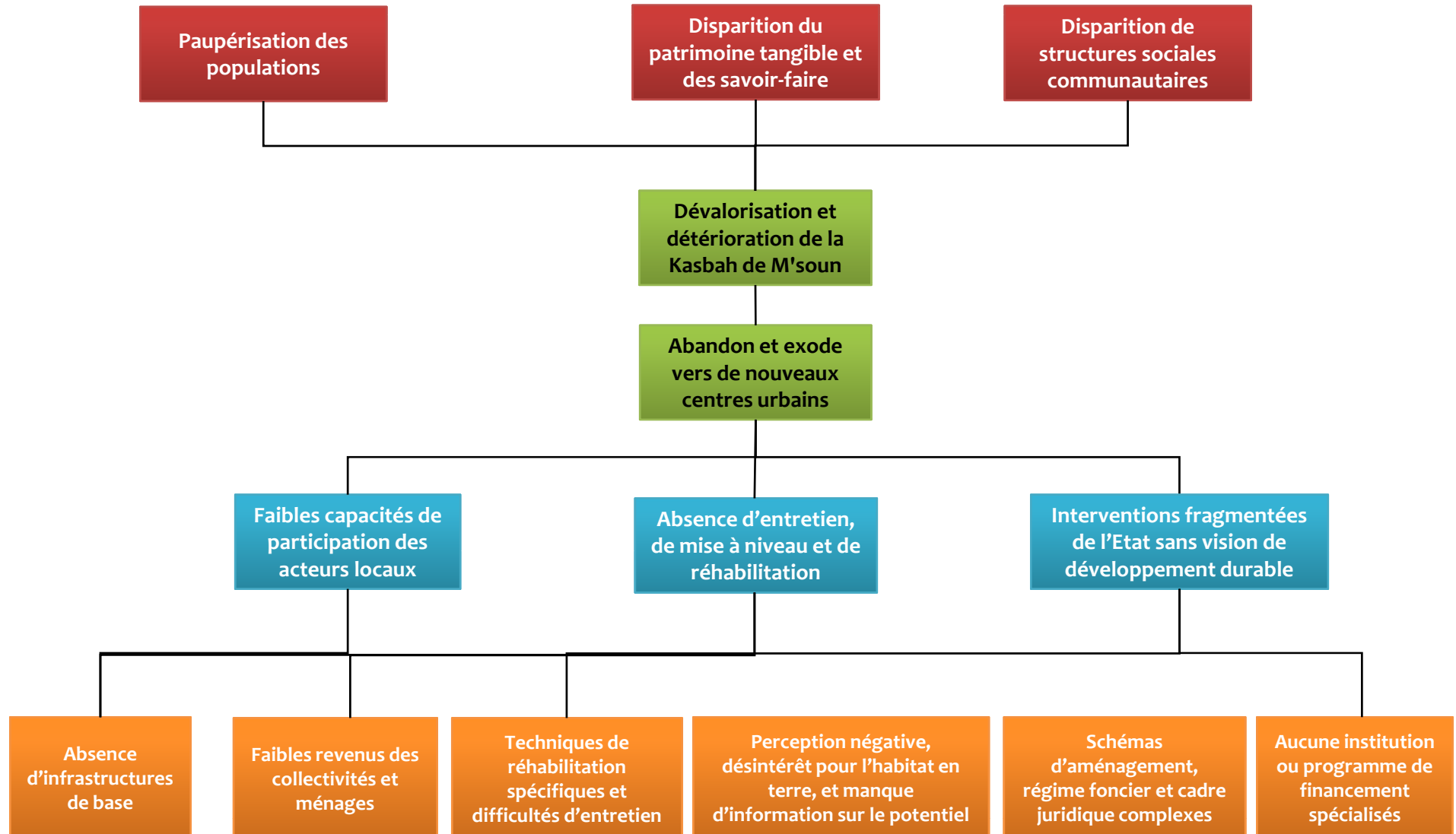
II. ANALYSE ET ARBRE À PROBLEMES

Durant le Rapport de la Phase Diagnostic nous avons pu mettre en lumière les différents maux dont souffre la Kasbah de M'soun en relation avec ses habitants, sa situation, son enclavement ainsi que sa déperdition ainsi les causes de la détérioration de la Kasbah de M'soun se déclinent comme suit:

- Manque d'activités génératrices de revenus ;
- Manque de revenus pour l'entretien de l'habitat ;
- Abandon des maisons ;
- Difficultés d'entretien renforcées par l'abandon des maisons ;
- Disparition des structures sociales communautaires qui permettaient d'assurer l'entretien ;
- Absence d'infrastructures de bases et enclavement ;
- Dévalorisation de l'habitat en terre ;
- Des collectivités locales peu mobilisées autour de la conservation de la Kasbah de M'soun ;
- Politiques et stratégies d'intervention des Ministères ;
- Encadrement de la réhabilitation et de la valorisation de la Kasbah de M'soun ;
- Financement ;
- Difficultés techniques en matière de réhabilitation de la Kasbah de M'soun ;
- Savoir faire techniques en matière de réhabilitation ;
- Difficultés liées au foncier ;
- Cadre juridique et réglementaire ;
- Le manque d'information et de sensibilisation ;

L'analyse des problèmes est résumée dans l'arbre à problèmes dans le diagramme ci-joint.

ARBRE À PROBLEMES



III. ARGUMENTAIRE DE LA RÉHABILITATION ET ARBRE À SOLUTIONS

L'examen de la problématique de la Kasbah de M'soun a révélé un certain nombre de contraintes que ce projet se propose de contourner pour appuyer le processus de valorisation de la Kasbah de M'soun et d'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Notons, que le contournement de ces contraintes sera facilité par une prise de position volontariste favorable au développement et à la valorisation des tissus anciens. Il est important à cet égard de rappeler les arguments en faveur de la réalisation d'actions urgentes et substantielles pour la conservation durable de la Kasbah de M'soun, qui se résument comme suit :

- **Conservation d'une part du patrimoine historique, de la culture et de la richesse du tissu ancien du Maroc.**
- **Conservation de l'esthétique paysagère de l'architecture de la zone.**
- **Mise en valeur du produit touristique culturel offert par la Kasbah de M'soun, ce qui à terme, aura un impact positif sur le tourisme et sur le potentiel de revenus qu'il peut générer pour les populations défavorisées.**
- **Création d'emploi, lutte contre l'exode rurale et modification de la tendance de paupérisation de la Kasbah de M'soun**

La visée du projet est donc d'enclencher un cercle vertueux qui favorise l'appropriation par les acteurs locaux de la valorisation durable de la Kasbah de M'soun et qui génère des retombées socio-économiques sur les populations locales (en particulier les jeunes et les femmes).

PERSPECTIVES DU PROJET DE REHABILITATION DE LA KASBAH DE M'SOUN ET ARBRE A SOLUTION

Conformément aux orientations nationales et aux besoins identifiés lors de l'analyse du contexte, la démarche projet préconisée s'articule autour des résultats suivants, et résumée dans l'arbre des résultats sur le diagramme ci-joint :

1. La Kasbah de M'soun dispose d'un programme intégré de réhabilitation jusqu'à l'horizon 2018 :

Le projet appuiera la mise en place d'une programmation d'intervention sur la Kasbah de M'soun qui permettra de définir les actions de réhabilitation à mener à l'horizon 2018 pour la réhabilitation et la valorisation de ce patrimoine. Elle est basée sur un diagnostic, une vision et des priorités claires en matière de sélection des actions à retenir.

Cette programmation sera également bâtie sur une répartition efficace des rôles entre les différents intervenants et une mutualisation des efforts et des budgets. Pour appuyer la mise en œuvre de cette programmation, le projet prévoit l'institutionnalisation de la procédure d'intervention développée.

L'entité chargée de la mise en œuvre et du suivi, capitalisera les solutions innovantes développées et identifiera une stratégie de sortie pour que les bénéfices générés pour les groupes cibles se poursuivent au-delà de la période d'appui extérieur. Celle-ci favorisera la durabilité des résultats du projet en vu de leur institutionnalisation au sein d'une instance dédiée à la fin du projet.

2. La capacité des acteurs locaux de participer à la valorisation durable de la Kasbah de M'soun est renforcée :

Ce résultat permettra de définir et mettre en œuvre l'appui à la réalisation des actions de valorisation de la Kasbah de M'soun qui déclinera, dans un premier temps, les modalités de renforcement de capacité ainsi que la méthodologie d'intervention à mettre en place auprès des acteurs.

Cette méthodologie sera élaborée à partir des approches réussies existantes et des enseignements des différentes interventions réalisées ou en cours. Elle sera testée auprès des populations concernées pour élaborer de façon participative une vision et un plan de valorisation durable de ces sites et identifier les dispositifs et mécanismes locaux à mettre en place pour accompagner la réhabilitation de la Kasbah de M'soun.

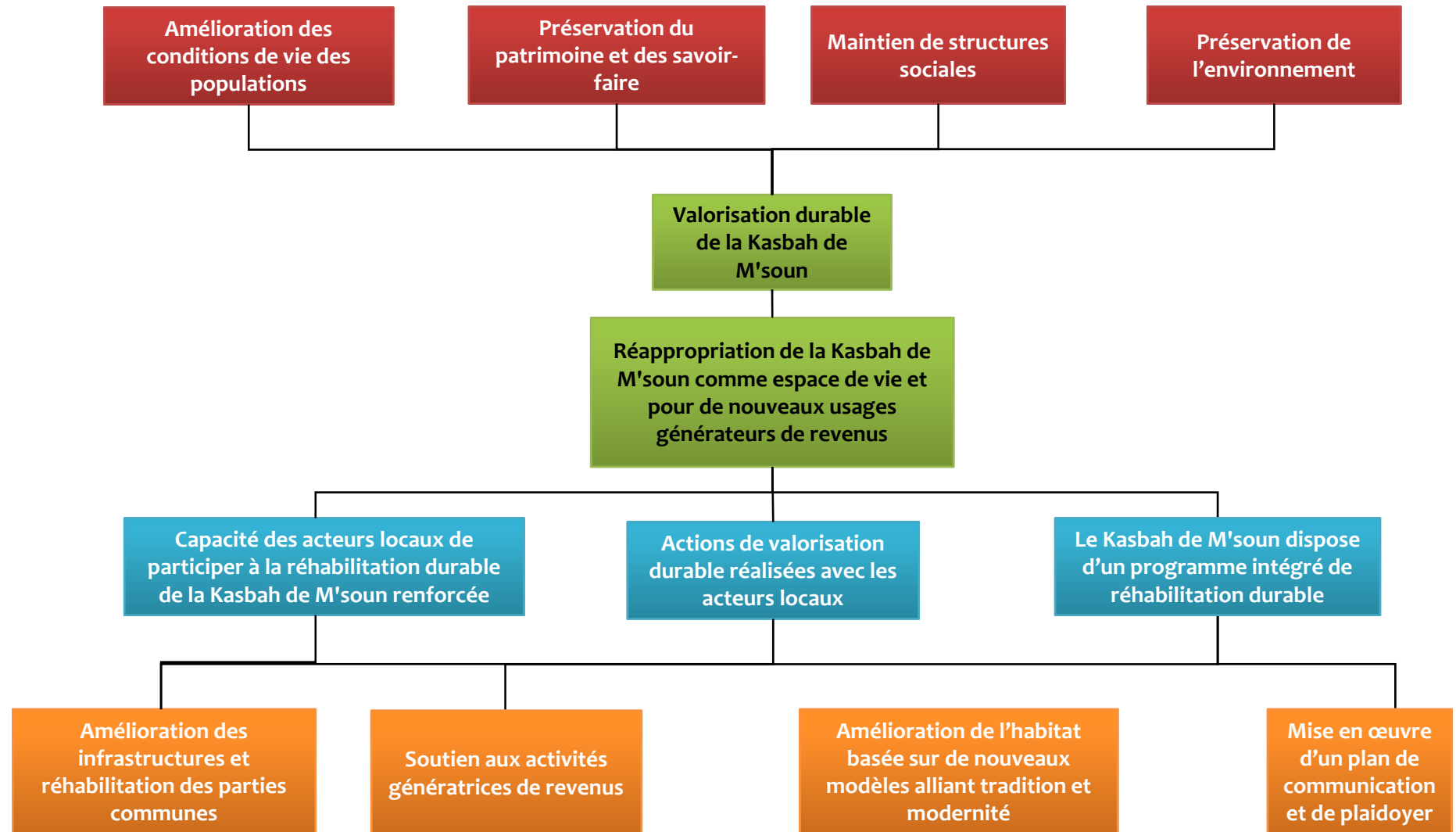
Il s'agira d'une part de dispositifs d'information, de consultation et de résolution de conflit ; d'entretien des aménagements et de règlement des problèmes fonciers et d'autres part de mécanismes incitatifs d'appui à la réhabilitation et à l'amélioration de l'habitabilité pour les volontaires souhaitant aménager ou valoriser leur maison.

Des financements seront également mobilisés auprès de l'INDH et de l'ADS pour le financement d'AGR dans le domaine de l'artisanat, de la culture, de l'agriculture, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et plus généralement de l'économie verte.

Les objectifs du projet ne pourront être atteints qu'avec la mise en place d'un axe transversal fort de communication et de plaidoyer pour informer et sensibiliser l'ensemble des partenaires et bénéficiaires du projet et initier un changement durable dans les mentalités en ce qui concerne l'habitat en terre.

Cette communication appuiera la construction et la diffusion d'une vision autour de la valorisation de la Kasbah de M'soun ainsi que la mobilisation des acteurs et des fonds. La capitalisation des bonnes pratiques et des réalisations du projet sera également un élément important en faveur de la diffusion et de la réplique de l'expérience.

ARBRE À SOLUTIONS



IV. OBJECTIFS GLOBAUX ET SPÉCIFIQUES

OBJECTIFS GLOBAUX

Principal résultat tangible et pertinent parce qu'il prépare l'action, l'élaboration du schéma de planification se présente comme une étape-clé du processus de réhabilitation. Le schéma de planification se présente comme l'aboutissement à la fois d'un travail intense du diagnostic, de l'analyse et de la mise en contexte, et surtout le résultat d'un processus de concertation et de participation à l'élaboration des actions de vivification de la Kasbah de M'soun.

Précisons toutefois qu'il s'agit bien d'une amorce de plan qui devrait être affinée et enrichie. La présente étude offre une opportunité pour approfondir cette ébauche et surtout la rendre plus à même d'inspirer, voire d'impulser et de mettre en œuvre les actions de développement dont a besoin la Kasbah de M'soun.

Ces actions visent à élever le niveau de vie, à améliorer le cadre de vie des habitants et à promouvoir l'image de la Kasbah de M'soun, afin d'assurer la requalification de la Kasbah de M'soun. Pour chaque objectif spécifique il s'agit de détailler les actions à entreprendre et surtout - étape fondamentale parce que déterminante de la faisabilité du plan d'action - identifier les acteurs concernés par ces actions.

L'ensemble des actions programmées a pour objectifs globaux :

- De supprimer les aspects les plus sombres de la situation actuelle de la Kasbah de M'soun ;
- D'améliorer sensiblement les conditions de l'habitat et d'enclencher des processus nouveaux permettant de promouvoir l'autoréparation et l'auto-réhabilitation ;
- De valoriser, de protéger et de réhabiliter le patrimoine historique ;
- De faciliter l'accessibilité et de mettre à la disponibilité des résidents comme des visiteurs des espaces publics et des services de qualité ;
- De mobiliser la société civile au service de la démarche entreprise ;
- De créer les conditions pour associer le secteur privé et permettre aux processus du marché de prendre progressivement le relais des financements publics.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES¹

La Kasbah de M'soun appartient au patrimoine national. Dans ce cadre une vision consensuelle de la Kasbah de M'soun, à longue échéance peut être déclinée à travers le panorama de résolutions suivantes :

- La Kasbah de M'soun pouvant à occuper un rôle actif dans l'armature urbaine ;
- La Kasbah de M'soun caractérisée par la mixité fonctionnelle: habitat, activités, commerce, services, loisir, tourisme ;
- La Kasbah de M'soun ayant retrouvé une mixité sociale et donc accueillant à côté des résidents actuels, d'autres à revenu moyen et élevé ;
- La Kasbah de M'soun rehaussée et mise en paysage au sein d'un environnement valorisé ;
- La Kasbah de M'soun à la structure générale, à la trame viaire et au système parcellaire respectées ;
- La Kasbah de M'soun disposant dans son tissu ou à sa proximité (selon des normes acceptables) des équipements sociaux nécessaires aux résidents et aux usagers, équipements fonctionnant selon des standards de qualité élevés ;
- La Kasbah de M'soun exempte de ruines ou de constructions menaçant ruine ;
- La Kasbah de M'soun à l'habitat réhabilité et mis aux normes de confort contemporain ;
- La Kasbah de M'soun abritant un artisanat à caractère historique ;
- La Kasbah de M'soun où des maisons traditionnelles sont aménagées en lieux d'hébergement pour les touristes nationaux et internationaux ;
- La Kasbah de M'soun offrant des visites (circuits, musées, monuments historiques), des spectacles, des produits et des services pour les visiteurs ;
- La Kasbah de M'soun gardant un rôle commercial basé sur des produits spécifiques liés à son terroir ;
- La Kasbah de M'soun accueillant de nouvelles activités : culture, artistes, tertiaire supérieur ;
- La Kasbah de M'soun où tous les bâtiments sont valorisés, réhabilités et pour certains classés ;
- La Kasbah de M'soun possédant des espaces publics de qualité : sols refaits et entretenus, façades conformes à la tradition, éclairage public suffisant, aménagements pour les handicapés ... ;
- La Kasbah de M'soun possédant des réseaux d'infrastructure fonctionnels et entretenus (assainissement, eau potable, électricité) et une gestion environnementale bien assurée (ramassage des ordures ménagères) ;
- La Kasbah de M'soun facile d'accès à partir du réseau routier local ;
- La Kasbah de M'soun associant, dans les choix concernant ses aménagements et sa gestion, la société civile et les organisations représentatives des principaux secteurs.

¹ Ces objectifs ont été définis conformément à la méthode SMART

V. SCENARII D'INTERVENTIONS ET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

1. STRATEGIE ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN ACTION

Le Projet de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun doit disposer de moyens et de l'autorité nécessaires pour orienter, canaliser, et fixer dans l'espace, de manière coordonné, harmonieux et efficace, le principe d'intervention. Le département ayant la charge de l'urbanisme pouvant procéder à la conception et à l'organisation spatiale de ce projet.

Par ailleurs, l'adhésion de tous les partenaires concernées, le confortement de leurs efforts et leurs contributions effectives et coordonnée dans le temps et dans l'espace demeurent indispensables pour une réelle réhabilitation de la Kasbah de M'soun et pour toute action pérenne. La loi en vigueur est claire quant à la distribution des rôles, la définition des prérogatives et missions de chaque intervenant etc.

Néanmoins, dans la réalité ces textes nécessaires, sont insuffisants. Certes, pour le cas de la Kasbah de M'soun, les outils classiques restent valables comme moyens incontournables. Cependant, la Réhabilitation efficace exige le rehaussement du niveau d'efficacité à sa valeur maximum en enclenchant d'autres moyens complémentaires.

La stratégie adoptée pour la réhabilitation de la Kasbah de M'soun, devrait s'appuyer sur tous les acteurs en place : les Autorités provinciales et locales, la collectivité locale, les services déconcentrés, les établissements publics, les investisseurs privés, le tissu associatif (ONG) et population de la Kasbah de M'soun de manière générale. Tous ces acteurs doivent devenir des partenaires.

Pour ce faire, il convient de prévoir le partage au préalable d'une vision globale commune ou ligne de conduite collective. Cette vision, qui prend ses racines dans la prise de conscience de l'état des lieux, émane d'un diagnostic partagé débouchant sur un ensemble d'objectifs harmonisés.

L'efficacité exige que ces objectifs soient assortis d'actions quantifiés et classés par volet, par ordre de priorité et par degré d'importance. L'engagement des acteurs concernés et leur adhésion volontariste aux objectifs fédérateurs fixés, devra être concrétisé par des contrats programme ou conventions qui précisent et organisent les actions de chaque partenaire.

Il en est de même pour les moyens financiers. La contrainte de financement, considérée comme insurmontable, semble pour cette étude surmontable. Actuellement, avec un programme clair et précis ainsi qu'une équipe d'acteurs unis autour d'une vision globale et des objectifs communs, la Kasbah de M'soun est en mesure d'attirer des financements inattendus et par conséquent de réaliser sa Réhabilitation dans les meilleures conditions.

a. LES PARTENAIRES

La Réhabilitation de la Kasbah de M'soun ne peut se réaliser que dans un cadre d'un partenariat avec la Commune. Ce partenariat pour le développement doit être élargi et doit se baser sur un engagement ferme des partenaires suivants :

- La Province ;
- Le Conseil Provincial ;
- Le Conseil Régional ;
- L'Initiative Nationale pour le Développement Humain ;
- La Chambre de l'Artisanat ;
- L'Agence Urbaine de Taza ;
- L'Inspection Régionale des Monuments et des Sites de Taza ;
- Le Centre Régional d'Investissement
- Ministère de l'habitat et de la politique de la ville;
- L'ONEE ;
- Al Omrane ;
- L'Agence de Promotion et de Développement des Provinces du Nord ;
- L'Agence de Développement Social ;
- Le Fonds d'Equipement Communal ;
- Les coopératives et les associations de développement locales, provinciales et régionales ;
- Les corps professionnels (ordres architectes, topographes, association ingénieurs...) ;
- et les coopérations internationales (USAID, ACDI, JICA, PNUD, OMS...).

▪ Les porteurs des projets

Parmi les partenaires cités plus haut, certains seront des porteurs des projets qui seront programmées dans le cadre du projet Réhabilitation de la Kasbah de M'soun. Pour une maîtrise de la planification, la programmation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des actions de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun, la mise en place d'un comité de pilotage est fortement recommandée.

- Sous la présidence de l'autorité provinciale, et un secrétariat conjoint entre la commune et l'Agence Urbaine de Taza, ce comité devrait comporter les acteurs suivants:
- Le président de la Chambre de l'artisanat ;
- La délégation régionale du Tourisme;
- Un représentant ONEE;
- L'Inspection Régionale des Monuments et des Sites de Taza ;
- L'Initiative Nationale pour le Développement Humain;
- Un représentant des associations de développement;
- Un représentant des amicales de quartiers.

Ce comité doit se réunir chaque trimestre et peut constituer des sous commissions qui se réunissent à des fréquences plus grandes selon besoin.

b. GESTION, SUIVI ET EVALUATION

La planification, la programmation et la gestion des actions proposées, leur suivi et leur évaluation, doivent obéir au schéma de développement suivant :

- **Validation de la stratégie de réhabilitation** : Cette validation doit faire l'objet d'un consensus dans le cadre de réunions de concertation et de coordination entre les différents acteurs locaux ;
 - **Déclinaison de la stratégie en projets opérationnels** : La définition des projets opérationnels élaborés selon les actions prioritaires tel que définis dans le cadre de la stratégie validée et ce, en fonction des engagements des différents partenaires. Cette déclinaison des actions doit obéir un workplan précis en matière de coûts et de délais.
 - **Conclusion de contrats programmes** : Des contrats programmes ou conventions devront être conclus entre les différents acteurs, sous l'égide des Autorités Provinciales. Ces contrats/conventions devront figer en plus du contenu de chaque intervention, son coût et le délai de son exécution.
 - **Communication et Marketing appliqué aux projets** : Une opération de communication et de Marketing concernant les projets retenus doit être réalisée auprès de tous les partenaires potentiels en vue de garantir leur réalisation dans les meilleures conditions.
 - **La gestion et le suivi de la mise en œuvre** : Le comité de pilotage et ses sous commissions assureront un suivi rapproché des études et des réalisations. Cette gestion et ce suivi devrait associer les professionnels concernés (bureau d'études, corps professionnels...).
- **Reporting** : Sous l'encadrement de l'Agence Urbaine et en associant des professionnel, des rapports réguliers trimestriels doivent être produits. Ce travail qui se fera dans le cadre d'une sous commission du comité de pilotage, associera selon besoin, les partenaires chargés de l'exécution des projets réalisés dans le cadre des contrats- programmes.
 - **Evaluations et re-planification** : Ce cycle d'action est refermé par des évaluations périodiques des projets élaborées. Ces évaluations, qui seront diffusées auprès des partenaires concernés, doivent aboutir à des re-planifications à même de pouvoir établir un recyclage éventuel de ces projets.

c. STRATEGIE DE COMMUNICATION ET MARKETING :

Le rôle de la communication dans le confortement de la mise en œuvre des projets de réhabilitation est important. Au delà de la mise de toute l'information autour du projet à la disposition des différents acteurs pour mieux y participer, une meilleure compréhension de la réhabilitation de la Kasbah de M'soun par ses occupants, est déterminante pour son acceptation et pour une participation à sa réussite.

- La mise en œuvre du projet de réhabilitation de la Kasbah de M'soun nécessite l'élaboration d'une stratégie de communication pour la promotion du projet, la mobilisation des acteurs. Une communication transparente envers la population et à même d'éviter les mauvaises compréhensions qui pourraient porter préjudice au projet. Les grandes lignes de cette stratégie peuvent être tracées à partir des éléments suivants :
- La visibilité pour tous les acteurs locaux, provinciaux et régionaux (Services déconcentrés/instances élues/Associations/ONG) de l'ensemble des projets constituant le projet ;
- La synergie dans les actions à entreprendre par les différents acteurs dans le cadre du projet de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun ;
- La création d'une image claire du projet de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun. Une image capable d'attirer les acteurs, les investisseurs et les capitaux ;
- La mobilisation des habitants dans un cadre participatif et de compréhension autour du projet de mise à niveau du centre ;
- Le développement de messages forts relatifs au « projet de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun », au développement urbanistique, à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des habitants ;

- Et le choix de moyens de communication évolutifs, abordables et efficaces pour la transmission des messages (événements, bulletins, brochures, dépliants, points de presse, affichage public, panneaux...).

Les outils

Les outils et les médiums suivants pourraient être utilisés :

- Manifestations : organisation de journées d'études, séminaires, colloques..., festivals, expositions et portes ouvertes
- Signalisation : les panneaux de signalisation et d'affichage
- Publications de dépliants, de bulletins de liaison ou revues, d'affiches et de brochures.
- Médias : communiqués et articles de Presse, reportages thématiques pertinents, Site- Web (Contenu évolutif mis à jour, avec une interface moderne et navigabilité optimale) et CD Institutionnel

2. RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES

Comme mesures d'accompagnement, le projet de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun doit être épaulé par un certain nombre d'actions touchant :

- Les outils de planification urbaine ;
- Les aspects juridiques et fonciers ;
- L'encadrement et le contrôle.

a. L'ELABORATION DES DOCUMENTS DE REFERENCE

En plus de la couverture de la ville par un plan d'aménagement homologué comportant un règlement et un mode de gestion spécifiques à Kasbah de M'soun et orientant la régularisation de tous les quartiers non structurés. Il est important de faire bénéficier le centre :

- D'un document de Classement contraignant ;
- D'un Arrêté Permanent de la Commune Rurale Mère ;
- D'études de détail architectonique, et des éléments archéologiques.

b. SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET FONCIER

Il faut encourager l'immatriculation des terrains et faire inscrire la totalité des espaces publics constituant le domaine public au sommier de consistance de cette dernière. Prise de toutes les mesures adéquates pour assurer la disponibilité de l'assiette foncière nécessaire à la réalisation des actions de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun.

Mettre en place une démarche préventive en matière de Réhabilitation, notamment à travers l'acquisition - par des organismes de l'Etat ou du privé conventionné - des terrains nécessaires pour les aménagements nécessaires.

Renforcer les structures de l'Agence Urbaine en la dotant de tous les moyens nécessaires pour assurer une gestion urbaine de qualité avec les outils les plus performants : SIG, gestion informatisée de l'urbanisation... et pour veiller à la légalité des actes de l'octroi des autorisations de lotir, de construire, du permis d'habiter...

c. L'ENCADREMENT ET LE CONTROLE

Encadrement des actions de réhabilitation aussi bien par l'Administration, à travers les autorisations de construire et le permis d'habiter, que par les professionnels privés (Architectes, Ingénieurs spécialisés, paysagistes...). La contractualisation de toutes les parties concernées par le contrôle de la qualité des actions pour assurer un contrôle efficace des infractions dans les domaines de l'urbanisme, de la construction.

VI. DURABILITÉ

La durabilité du projet sera assurée à travers la mise en place des instruments institutionnels, réglementaires, informationnels, financiers et techniques qui appuieront la poursuite de la réalisation de la réhabilitation et de valorisation de la Kasbah de M'soun. La durabilité du projet sera matérialisée par :

- La mise en place d'une programmation jusqu'à l'horizon 2018 ;
- La mise en place du cadre, partenarial et financier, qui appuiera la réalisation de cette programmation ;
- Le renforcement de capacité des acteurs et la mise en place d'un cadre opérationnel d'intervention à travers la mise en place d'une cellule d'appui technique et de conseil au niveau régional qui veillera également à l'analyse des barrières qui pourront se présenter ainsi qu'à l'identification de solutions appropriées pour contourner ces barrières ;
- L'appropriation du plan d'action à travers la mobilisation effective et le leadership pour la réalisation de l'ensemble des activités ;
- L'institutionnalisation du dispositif d'accompagnement participatif en matière de valorisation de la Kasbah de M'soun ;
- La création d'emplois dans le secteur de la construction en terre ;
- La participation à la réhabilitation au niveau national de la construction en terre ;
- La mise en place de mécanismes d'entretien la Kasbah de M'soun ;
- L'amélioration de la qualité de vie des populations locales notamment des femmes et la réduction de la pauvreté.

VII. REPLICABILITE

Le processus de réhabilitation de la Kasbah de M'soun est un processus qui sera dûment documenté et par conséquent facilement applicable aux autres cas du Maroc. La répliquabilité doit être inscrite dans les activités du projet, qui prévoit la mise en place d'une programmation élargie à l'horizon 2018 et des actions d'information et de formation pour les autres sites.

Notons également que tous les processus et réalisations seront capitalisés dans des documents écrits et transmis aux autres sites du Maroc qui pourront ainsi lancer un processus similaire. De la même façon, ce projet servira d'exemple concret aux autres sites, qui pourront les reproduire et les dupliquer, notamment avec l'appui de la cellule qui sera mise en place.

Par ailleurs la répliquabilité sera facilitée par l'implication des principaux partenaires avec lesquels l'Agence Urbaine de Taza établira des partenariats pour un renforcement de la convergence des actions.

VIII. PLAN D'ACTION

SCHEMA SYNTHETIQUE DES ORIENTATIONS POUR LES ACTIONS MAJEURES

A l'issue du diagnostic, et pour lutter contre la dégradation de la qualité de la vie et du Patrimoine de la Kasbah de M'soun, les orientations majeures suivantes ont été dégagées. Il est important de préciser qu'il s'agit d'une ébauche des orientations majeures qui devrait être affinée et enrichie suite à la concertation.

Pour cela, il est important de développer des partenariats élargie de la Kasbah de M'soun dans la perspective d'assurer le financement d'une urbanisation de qualité, équilibré et harmonieuse.

Dans ce rapport, l'étude du Projet de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun a tenté de présenté les actions ciblées par le projet en vu d'asseoir les bases et ce, en tenant compte de ses différentes composantes et spécificités. Il a été question de définir la stratégie globale de cette vision, les vocations et les options de développement offertes par la Kasbah de M'soun, la synthèse des actions à entreprendre et la stratégie et les moyens de leur mise en œuvre.

Toutes les actions proposées pour la Réhabilitation de la Kasbah de M'soun, sont à la portée moyennant un certain nombre de conditions. Les acteurs doivent disposer de moyens et de l'autorité nécessaires pour agir. L'approche doit être globale et prospective. Orienter, canaliser, et fixer dans l'espace, de manière coordonnée, harmonieuse et efficace, la sauvegarde du patrimoine sont des actes qui doivent mobiliser plusieurs départements.

L'Agence Urbaine en tant que département en charge de l'urbanisme peut procéder à la conception et à l'organisation spatiale de ce développement. Cependant, l'adhésion de tous les partenaires concernées, le confortement de leurs efforts et leur contribution effective et coordonnée dans le temps et dans l'espace demeurent indispensables pour une réelle mise à niveau de la ville et pour toute action pérenne dans la Kasbah de M'soun.

Ce programme est ambitieux car il concerne un grand nombre de départements et représente un investissement budgétaire assez conséquent. Dans leur ensemble, les orientations et les enjeux prioritaires des actions proposées sont transversaux, faisant qu'elles s'inscrivent dans la cadre des compétences des acteurs locaux concernés par la réhabilitation de la Kasbah de M'soun.

Tous les acteurs : élus, habitants, associations... doivent être impliqués, en tant que projet collectif, en intégrant les évolutions et les attentes de la société : l'avènement du numérique, la structure familiale, l'activité économique et les pratiques culturelles et de loisirs, la mobilité des personnes, le besoin d'espace et de nature...

Ils doivent aider à repenser de façon durable, une Kasbah vivante certes mais surtout positionnée et mise à niveau dans ses formes d'organisation et d'échanges entre les habitants, les activités...

L'aménagement rationnel d'un espace historique est une démarche composite et complexe, il tien compte de la situation de l'évolution sociale, de diversification des rôles et des relations élargies et produit une organisation légitime pragmatique et crédible.

L'organisation d'un tel projet et la connexion de ses composantes requièrent donc un ensemble coordonné d'objectifs et de moyens de réalisation et nécessitent la mise en place d'une stratégie globale arrêtée et approuvée par les différents échelons décisionnels.

Cette stratégie s'exprime par un ensemble de choix fondamentaux concernant les objectifs à atteindre et les moyens de les réaliser :

- Orientation à donner au futur de la Kasbah de M'soun ;
- Définition des différents types d'affectations ;
- Programmation des équipements ;
- Mise en place des moyens matériels, financiers, humains et opérationnels pour atteindre ces objectifs.

LES ACTIONS

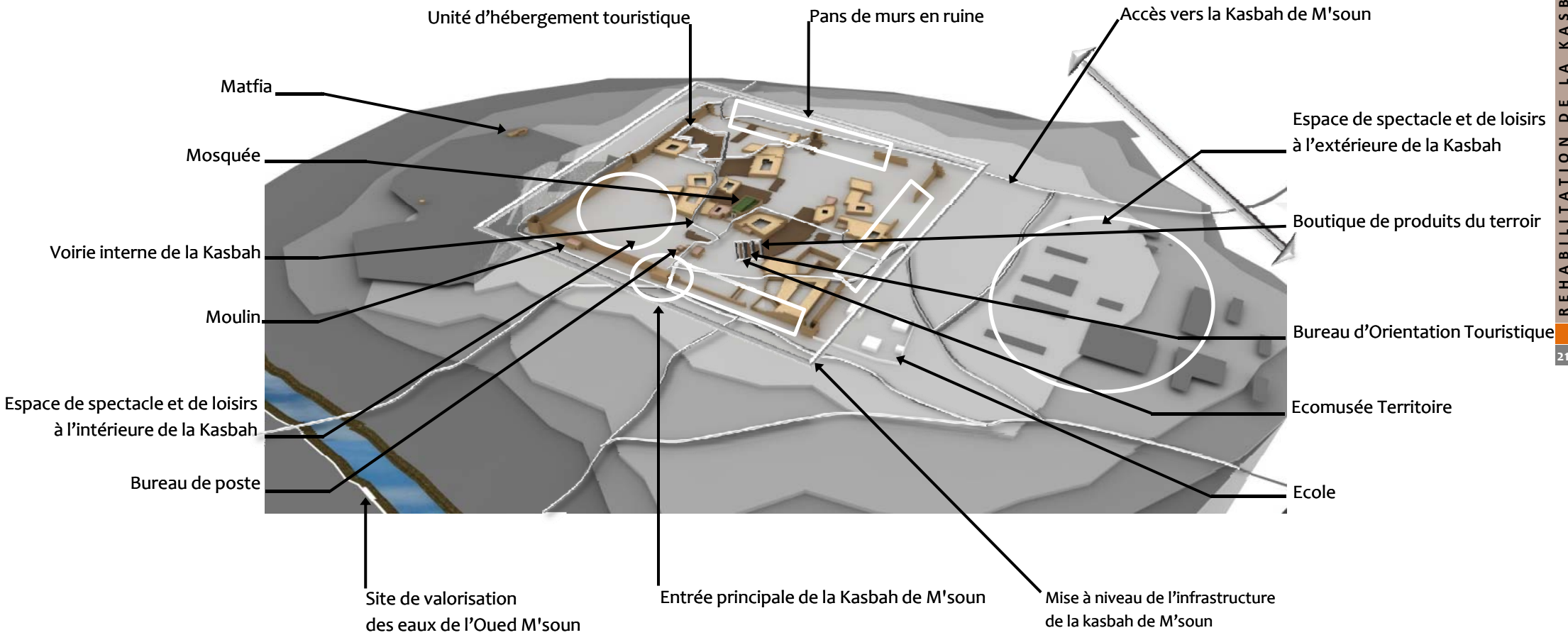
Selon l'analyse de l'arbre à problème et de l'arbre à solutions présentés précédemment et partant de la conclusion du Rapport Diagnostic nous pouvons énumérer les Actions du Projet de Réhabilitation de la Kasbah de M'soun comme suit :

1. Réhabilitation de l'entrée principale de la Kasbah de M'soun selon sa conception originelle ;
2. Restauration des pans de murs en ruine ;
3. Aménagement de la voirie interne de la Kasbah de M'soun ;
4. Aménagement des accès de la Kasbah de M'soun ;
5. Création d'un espace de spectacle et de loisirs ;
6. Mise à niveau de l'infrastructure de la Kasbah de M'soun ;
7. Aménagement d'un Ecomusée Territoire visitable ;
8. Aménagement d'un Bureau d'Orientation Touristique ;
9. Aménagement d'une boutique de produits du terroir en relation avec le Pays d'Accueil Touristique ;
10. Aménagement d'une unité d'hébergement touristique suivant le CPRT 2011-2020 ;
11. Aménagement d'un site de valorisation des eaux de l'Oued M'soun à des fins thérapeutiques.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

ACTIONS	PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES	MONTANT
RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE LA KASBAH	Inspection Régionale de Monuments et des sites	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza	2 MDH
RESTAURATION DES PANS DE MURS EN RUINE	Inspection Régionale de Monuments et des sites	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza	4 MDH
AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE INTERNE DE LA KASBAH DE M'SOUN	Commune Rurale	INDH Agence Urbaine de Taza	3 MDH
AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES ACCÈS DE LA KASBAH DE M'SOUN	Commune Rurale	INDH Agence Urbaine de Taza	2 MDH
CRÉATION D'UN ESPACE DE SPECTACLE ET DE LOISIRS	Direction Régionale de la Culture	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza Délégation Provinciale du Tourisme	1MDH
MISE À NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE DE LA KASBAH DE M'SOUN	Commune Rurale	INDH ONEE Agence Urbaine de Taza	1MDH
AMÉNAGEMENT D'UN ECOMUSÉE TERRITOIRE VISITABLE	Direction Régionale de la Culture	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza Délégation Provinciale du Tourisme	5MDH
AMÉNAGEMENT D'UN BUREAU D'ORIENTATION TOURISTIQUE	Délégation Provinciale du Tourisme	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza	0.5MDH
AMÉNAGEMENT D'UNE BOUTIQUE DE PRODUITS DU TERROIR EN RELATION AVEC LE PAYS D'ACCUEIL TOURISTIQUE	Délégation Provinciale du Tourisme	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza Direction Régionale de l'agriculture	0.5MDH
AMÉNAGEMENT D'UNE UNITÉ D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE SUIVANT LE CPRT 2011-2020	Délégation Provinciale du Tourisme	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza	6MDH
AMÉNAGEMENT D'UN SITE DE VALORISATION DES EAUX DE L'OUED M'SOUN À DES FINS THÉRAPEUTIQUES	Commune Rurale	Agence Urbaine de Taza	2MDH
TOTAL			27MDH

PLAN DE SYNTHÈSE



1 / Réhabilitation et aménagement paysager de l'entrée principale de la Kasbah de M'soun

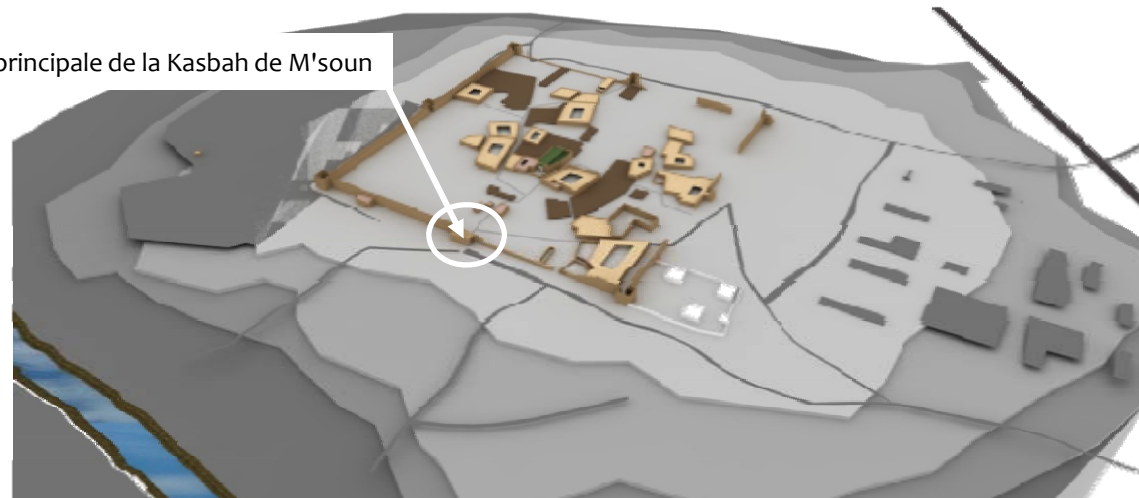
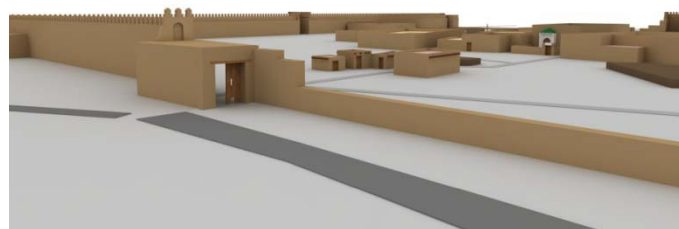
Intitulé	Réhabilitation et aménagement paysager de l'entrée principale de la Kasbah de M'soun selon sa conception originelle : Reconstruction des parties démolies et restauration des parties restantes
Porteur du projet	Inspection Régionale de Monuments et des sites
Etapes principales	Levé architecturale de l'entrée
	Diagnostic physique des pathologies
	Reconstitution architecturale à l'identique
	Essai technique de laboratoire
	Constitution des différents dossiers de consultations
	Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Valorisation architecturale de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	2 MDH
Partenaires	Commune Rurale
	Agence Urbaine de Taza



Porte unique de la kasbah M'Soun, gardée par un peloton de tirailleurs. --Phot. P. M.
Source : <http://www.gutenberg.org>

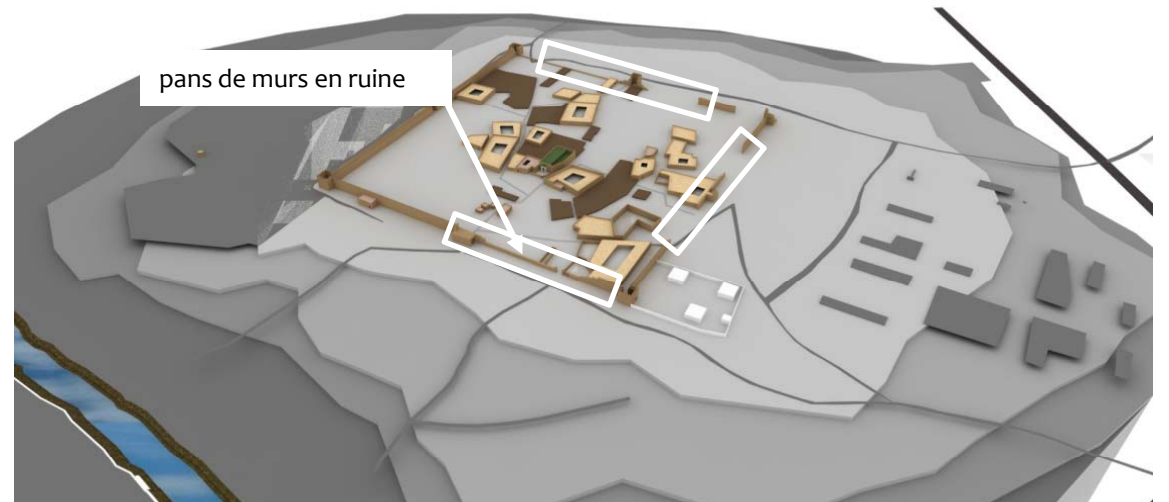
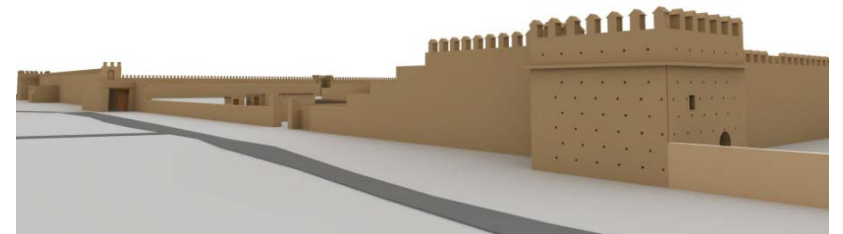


Entrée principale de la Kasbah de M'soun



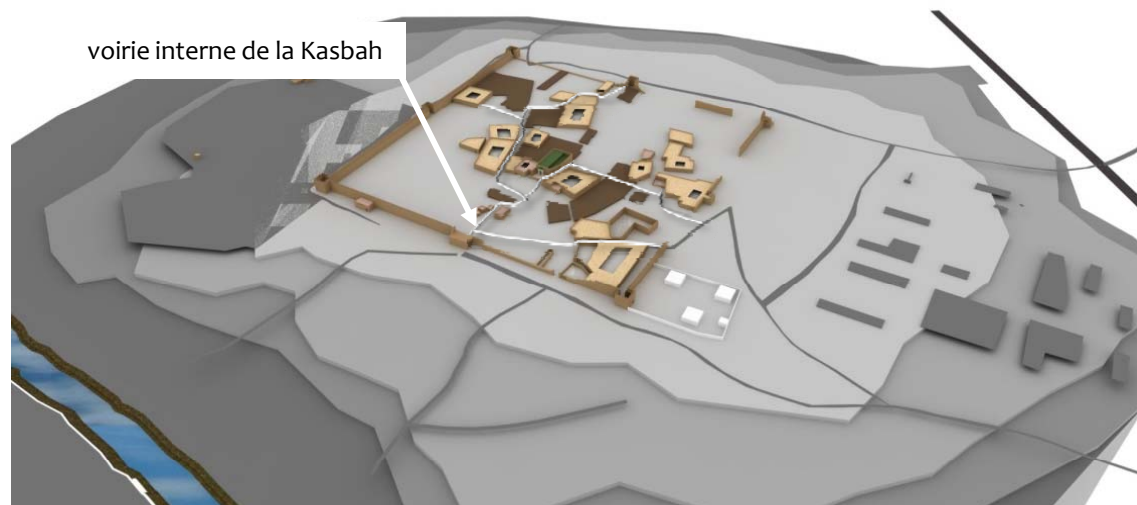
2 / Restauration des pans de murs en ruine

Intitulé	Restauration des pans de murs en ruine : Reconstruction des parties démolies et restauration des parties restantes
Porteur du projet	Inspection Régionale des Monuments et des sites
Etapes principales	Levé architecturale des Murs Essai technique de laboratoire Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Valorisation architecturale de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	4 MDH
Partenaires	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza



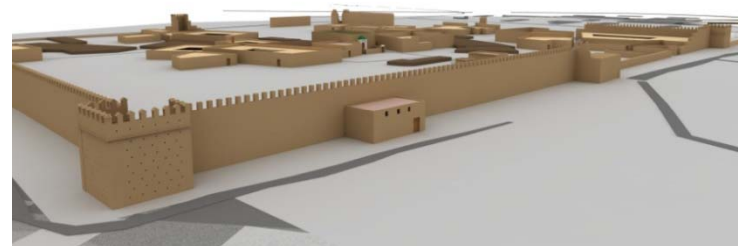
3 / Aménagement de la voirie interne de la Kasbah de M'soun

Intitulé	Aménagement de la voirie interne de la Kasbah de M'soun
Porteur du projet	Commune Rurale
Etapes principales	Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Amélioration des conditions de vies des populations de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	3 MDH
Partenaires	INDH Agence Urbaine de Taza

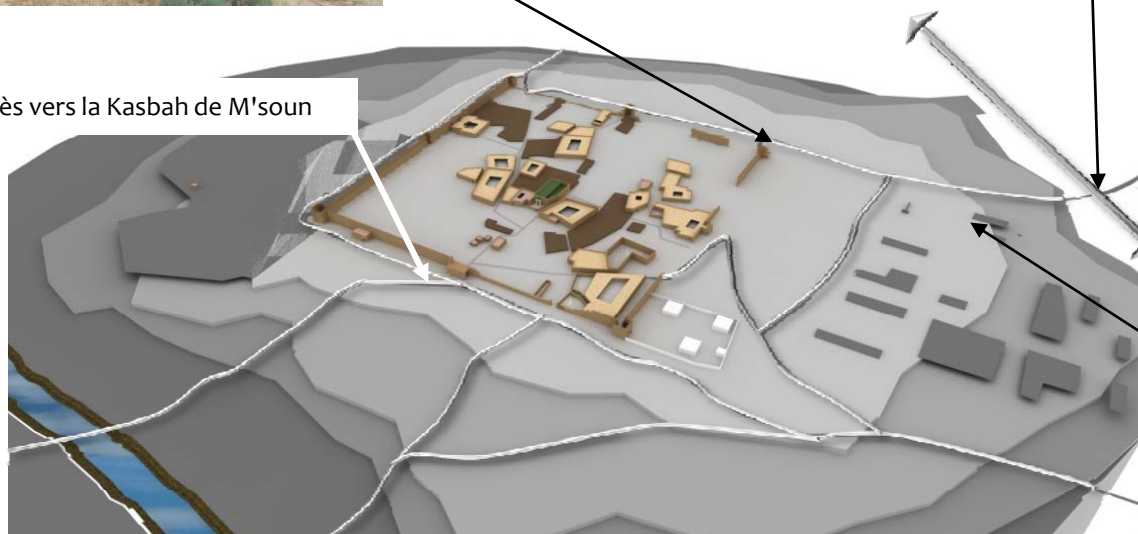


4 / Aménagement paysager des accès de la Kasbah de M'soun

Intitulé	Aménagement paysager des accès de la Kasbah de M'soun
Porteur du projet	Commune Rurale
Etapes principales	Préparation des études techniques
	Constitution des différents dossiers de consultations
	Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat
Résultat attendu	Amélioration des conditions de l'accessibilité de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	2 MDH
Partenaires	INDH
	Agence Urbaine de Taza



accès vers la Kasbah de M'soun



5 / Création d'un espace de spectacle et de loisirs

Intitulé	Création d'un espace de spectacle et de loisirs : Construction de structure d'accueil de spectacle (amphithéâtre, agora et aménagement paysager).
Porteur du projet	Direction Régionale de la Culture
Etapas principales	Définition du contenu culturel Acquisition du Foncier Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Promotion du rôle culturel de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	1 MDH
Partenaires	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza Délégation Provinciale du Tourisme



espace de spectacle et de loisirs à l'intérieure de la Kasbah



espace de spectacle et de loisirs à l'extérieure de la Kasbah

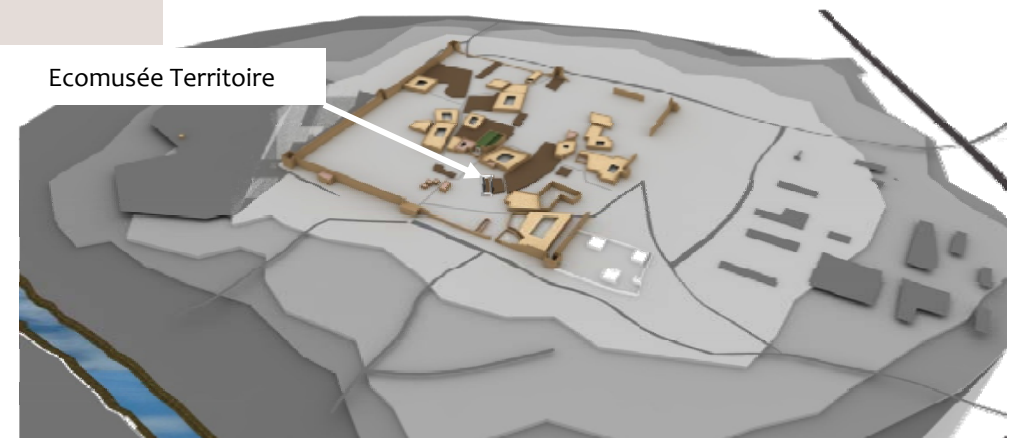
6 / Mise à niveau de l'infrastructure de la Kasbah de M'soun

Intitulé	Mise à niveau de l'infrastructure de la Kasbah de M'soun : Eaux potable; électricité et assainissement.
Porteur du projet	Commune Rurale
Etapes principales	Diagnostic de l'état des réseaux Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat
Résultat attendu	Amélioration des conditions de l'accessibilité de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	1 MDH
Partenaires	INDH ONEE Agence Urbaine de Taza



7 / Aménagement d'un Ecomusée Territoire visitable

Intitulé	Aménagement d'un Ecomusée Territoire visitable : - Dégagement des ruines; - Construction sur la base d'une reconstitution historique dans le respect des caractéristique de l'architecture locale (terre et Moellon); - Édifice réalisé sur une superficie de 205 m².
Porteur du projet	Direction Régionale de la Culture
Etapas principales	Diagnostic des ressources culturelles locales Préparation du programme muséographique Mise en place du partenariat Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Promotion du rôle culturel de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	5 MDH
Partenaires	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza Délégation Provinciale du Tourisme

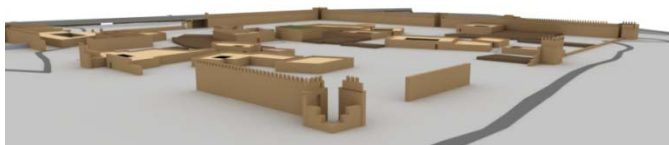


8 / Aménagement d'un Bureau d'Orientation Touristique et de valorisation des circuits touristiques locaux du pays d'accueil touristique

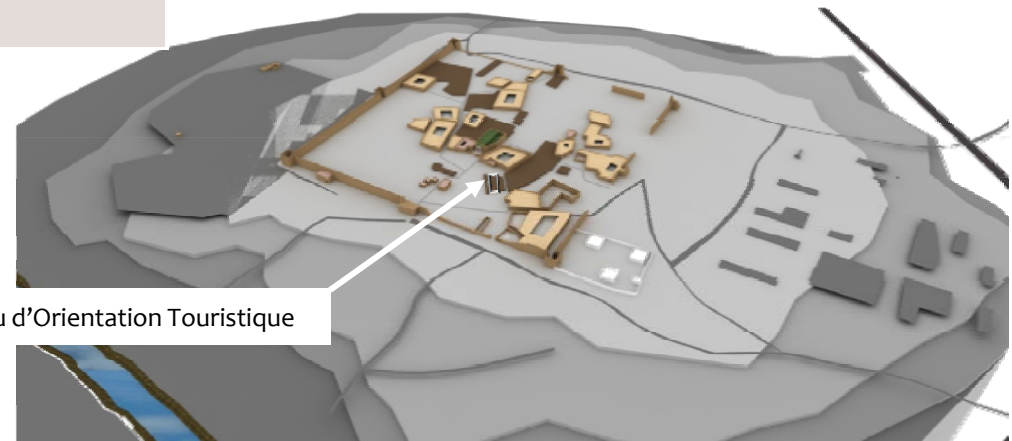
Intitulé	Aménagement d'un Bureau d'Orientation Touristique: -Dégagement des ruines; - Construction sur la base d'une reconstitution historique dans le respect des caractéristique de l'architecture locale (terre et Moellon); -Édifice réalisé sur une superficie de 9 m ² .
Porteur du projet	Délégation Provinciale du Tourisme
Etapes principales	Diagnostic des ressources touristiques locales Préparation du Plan de Marketing Territorial Mise en place du partenariat Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Définition du positionnement touristique de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	0.5 MDH
Partenaires	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza



La kasbah de M'soun représenter l'amorce d'un circuits des kasbah ismailiennes au maroc –Tariq Soltane-

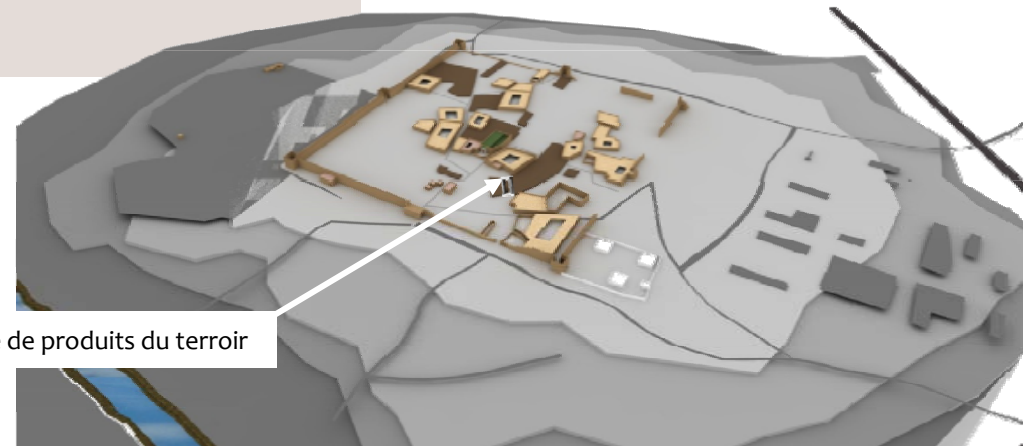


Bureau d'Orientation Touristique



9 / Aménagement d'une boutique de produits du terroir en relation avec le Pays d'Accueil Touristique

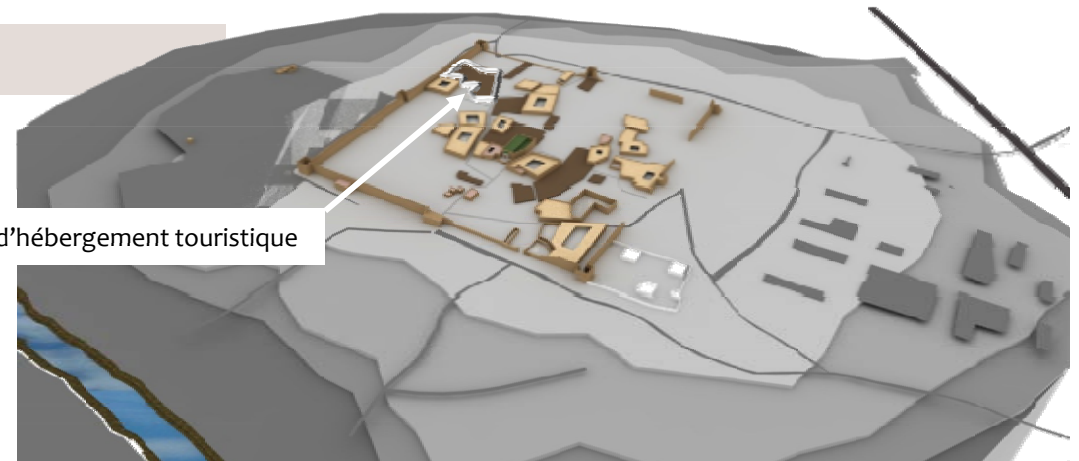
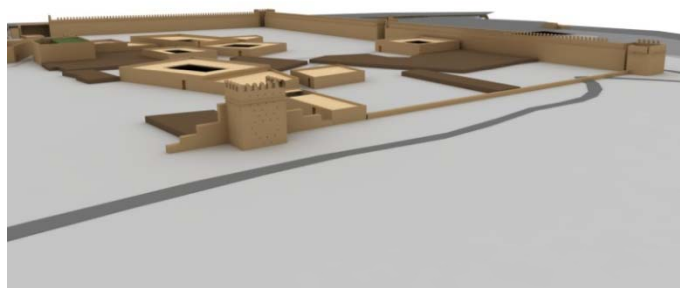
Intitulé	Aménagement d'une boutique de produits du terroir en relation avec le Pays d'Accueil Touristique: -Dégagement des ruines; -Construction sur la base d'une reconstitution historique dans le respect des caractéristique de l'architecture locale (terre et Moellon); -Édifice réalisé sur une superficie de 16 m².
Porteur du projet	Délégation Provinciale du Tourisme
Étapes principales	Diagnostic des Produits de terroir locaux Préparation d'appui aux coopératives et associations des produits de terroir Mise en place du partenariat Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Définition du positionnement touristique de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	0.5 MDH
Partenaires	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza Direction Régionale de l'agriculture



boutique de produits du terroir

10 / Aménagement d'une unité d'hébergement touristique suivant le CPRT 2011-2020

Intitulé	Aménagement d'une unité d'hébergement touristique suivant le CPRT 2011-2020 -Dégagement des ruines; - Construction sur la base d'une reconstitution historique dans le respect des caractéristique de l'architecture locale (terre et Moellon); -Édifice réalisé sur une superficie de 1510 m².
Porteur du projet	Délégation Provinciale du Tourisme
Etapes principales	Diagnostic des opportunités d'investissements réels Etude de marché Émission de l'Appel à Manifestation d'intérêt Mise en place du partenariat Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Privé de l'Etat T823/79
Résultat attendu	Définition du positionnement touristique de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	6 MDH
Partenaires	Commune Rurale Agence Urbaine de Taza



11 / Aménagement d'un site de valorisation des eaux de l'Oued M'soun à des fins thérapeutiques

Intitulé	Aménagement d'un site de valorisation des eaux de l'Oued M'soun à des fins thérapeutiques: Constitution d'une petite unité de soins thermaux utilisant les eaux de l'oued M'soun avec un aménagement paysager des berges.
Porteur du projet	Commune Rurale
Etapes principales	Diagnostic des opportunités d'investissements réels Etude de marché Émission de l'Appel à Manifestation d'intérêt Mise en place du partenariat Préparation des études techniques Constitution des différents dossiers de consultations Exécution des travaux
Foncier	Domaine Public de l'Etat
Résultat attendu	Valorisation des ressources environnementales de la Kasbah de M'soun
Estimation préliminaire	2 MDH
Partenaires	Agence Urbaine de Taza



Les propositions de réhabilitation et de sauvegarde développés ci-dessus s'alignent sur les orientations de l'Agence Urbaine de Taza et devront garantir une intervention qui s'inscrit dans une vision globale et qui prend en considération les différents aspects patrimoniaux, urbanistiques, architecturaux, paysagers.... Elles consistent essentiellement à cerner les volets suivants :

- Le respect des spécificités socioculturelle, économique et historique du tissu ancien;
- La définition de l'activité que ces espaces pourront accueillir en répondant à un besoin en équipement;
- Les mesures de la remise en état d'origine et de restauration de ces édifices;
- La prise en considération de la répartition des différentes unités spatiales de la Kasbah de M'soun, leurs échelles et leur qualité architecturale ;
- Le rehaussement de la qualité du langage architectural (espaces, articulations spatiales, matériaux, formes, couleurs, ...);
- La hiérarchisation des différents objectifs et les actions en fonction de leurs effets d'entraînement ;
- La coordination des actions des différents acteurs concernés par le projet de réhabilitation et de sauvegarde;
- La faisabilité de l'opération de réhabilitation.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CPRT: contrat programme régional du tourisme

SMART: S(Spécifique); M(Mesurable); A(Accessible); R(Réaliste); T(Temporel).

INDH: Initiative nationale pour le développement humain.

ONG: organisation non gouvernementale .

ONEE: Office national de l'électricité et de l'eau potable .

USAID: Agence des États-Unis pour le développement international.

ACDI: Agence Canadienne du Développement International .

JICA: Agence Japonaise de coopération international .

PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement au Maroc.

OMS: Organisation mondial de la santé .